

# ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI



1310 boul. Saint-Joseph Est  
Montréal, Québec  
H2J 1M2

téléphone: (514) 596-5845  
site Web: paul-bruchesi.cssdm.gouv.qc.ca

## AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA 2<sup>E</sup> ANNÉE DU 3<sup>E</sup> CYCLE (6<sup>E</sup> année) RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS 2020-2023

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

	Étape 1 (20%) 18 novembre*	Étape 2 (20%) 15 mars*	Étape 3 (60%) 27 juin*
<b>Français</b>			
Lire (40%)	X	X	X
Écrire (40%)		X	X
Communiquer oralement (20%)		X	X
<b>Mathématique</b>			
Résoudre une situation-problème (30%)		X	X
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X
<b>Éthique et culture religieuse</b> (100%)	x	X	X
<b>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</b> (100%)	X	X	X
<b>Sciences et technologie</b> (100%)	X	X	X
<b>Art dramatique</b> (100%)	x	X	X
<b>Anglais</b>			
Communiquer oralement en anglais (45%)		X	X
Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X		X
Écrire (20%)		X	X
<b>Musique</b> (100%)		X	X
<b>Éducation physique et à la santé</b> (100%)	X	X	X
	1 <sup>ère</sup> communication (bulletin préliminaire) 14 octobre	*Dates de publication des bulletins (et non de fin d'étape)	

À chaque étape, l'enseignant(e) évalue la compréhension, la mobilisation et l'application des connaissances par des outils adéquats, notamment des entrevues, des évaluations écrites et orales, des observations en classe, des productions d'élève, des SÉ (situations d'évaluation) ou toutes autres sources d'informations pertinentes. Il est à noter qu'à la fin de la 6<sup>e</sup> année, les élèves sont soumis à quatre épreuves : en mathématique (MEES), en français lecture (MEES), en français écriture (MEES) et en anglais (CSSDM).

La compétence *Organiser son travail* fera l'objet de commentaires inscrits à la 1<sup>re</sup> étape et *Exercer son jugement critique* au bulletin de l'étape 3.

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant(e) de votre enfant.